



**MINISTÈRE
DE L'ENSEIGNEMENT
SUPÉRIEUR,
DE LA RECHERCHE
ET DE L'ESPACE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**fête de la
Science**

Lettre de missions des ambassadrices et ambassadeurs

Initiée par Hubert Curien en 1991 et organisée par le ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace, la Fête de la science propose à tous les publics sans discrimination, des milliers d'événements originaux et participatifs, en France comme à l'international. La Fête de la science est l'occasion de sensibiliser le plus grand nombre à la science et à ses enjeux, de favoriser le partage des savoirs entre chercheurs et citoyens, de valoriser le travail de la communauté scientifique, de susciter des vocations chez les jeunes.

Qui sont les ambassadeurs de la Fête de la science ?

Ce sont des femmes et des hommes, experts scientifiques, chercheurs et ingénieurs, des secteurs public et privé, à l'aise dans les médias, actifs sur les réseaux sociaux et ayant participé à des actions de culture scientifique auprès du grand public. Leur activité présente un lien avec la thématique annuelle de l'événement. Un ambassadeur ou une ambassadrice est identifié(e) par chaque coordination régionale de la Fête de la science pour chaque région.

Quel est leur périmètre d'action ?

Les ambassadeurs sont en relation avec leur coordination régionale de l'événement et interviennent dans les médias ainsi que directement auprès des publics de la Fête de la science.



Les missions des ambassadrices et ambassadeurs

- **INCARNER** la Fête de la science conformément à sa charte.
- **PROMOUVOIR** le partage des savoirs, des techniques et des innovations et renforcer les relations entre science et société.
- **VALORISER** l'implication des acteurs locaux de la Fête de la science : scientifiques, enseignants, médiateurs culturels...
- Donner de la **VISIBILITÉ** aux événements phares du territoire.
- **COMMUNIQUER** les chiffres-clés de la participation de la région, de l'institution ou du partenaire.

Les formes de participations

- **RÉPONDRE AUX SOLLICITATIONS** des journalistes presse écrite, web, radio et TV directes ou émanant de la coordination régionale, de l'institution, du partenaire ou du ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Espace.
- **DIFFUSER LES INFORMATIONS** sur les réseaux sociaux Facebook, LinkedIn, Instagram et YouTube.
- **PARTICIPER** à un ou plusieurs temps forts de l'événement, tels que des conférences de presse, des événements d'inauguration officielles, des réunions du comité de pilotage, des interventions auprès du grand-public, etc.

